

12^{ème} CONGRÈS
INTER RÉGIONAL

8 ET 9
NOV. 2018
PARC DES EXPOSITIONS
TARBES

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE - NOUVELLE-AQUITAINE

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

Gestion Prévisionnelle des Moyens Médicaux en Occitanie

Etat des lieux 2018

Prospective 2021-2023



Emmanuelle MICHAUD - Directeur de la stratégie, des affaires médicales et de la communication - Hôpital d'Albi et de Gaillac



Nicolas Longeaux – Vice Président CME CH Saint Gaudens – FHF Occitanie



Une démarche régionale FHF Occitanie

- **Initiée** par le Bureau Régional FHF Occitanie
- **Pilotée** par
 - Sophie BOURGUINE – directrice des affaires médicales – CH de RODEZ
 - Marc REYNIER – directeur des affaires médicales et des coopérations - CHU de TOULOUSE
 - Puis Emmanuelle MICHAUD – DAM – CH Albi Gaillac
 - Jacques DELMAS – DMA CHU de Toulouse par intérim
- **Menée** par le groupe des DAM
- Présentée et **validée** par le CA de mars 2018



Objectifs et méthode

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

• Objectifs

– *Etat des lieux 2018:*

- Postes médicaux présents et rémunérés au 1er janvier 2018,
- Postes vacants au 1^{er} janvier 2018
- par établissements-territoires et par spécialités

– *Prospective dynamique à 3 ans et à 5 ans:*

- Projection des besoins et des postes médicaux à pourvoir à 3 ans (2021) et 5 ans (2023),
- déclinée par établissements-territoires et par spécialités

• **Permet dans ETS un dialogue interne et nécessite une validation des instances**

- Dialogue sur effectifs cibles médicaux par service, par pôles, au 1^{er} janvier 2018
- Anticipation des projets de développement, de restructurations, de réorganisations...
- Intégration des démarches en cours (CPOM PRS Autorisations PMP GHT...)

• **70 établissements publics (MCO et psy) de la région, élargie avec la FEHAP aux établissements ESPIC**

- 40 établissements (dont 1 CHU) pour l'ex Midi Pyrénées
- 25 établissements (dont 2 CHU) pour l'ex Languedoc Roussillon

• **Un taux de réponse important : 92,8 %**

- (76% lors de l'enquête 2012)



Et plus précisément...

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

1/ ETP présents et rémunérés au 1^{er} janvier 2018 – tous statuts confondus

PH temps plein et temps partiel (+ praticiens HU décomptés à 0,5 ETP)

praticiens contractuels

praticiens cliniciens, médecins libéraux

assistants spécialistes (y compris ATP et assistants recrutés dans le cadre de la PAE)

praticiens attachés (dont les praticiens attachés recrutés dans le cadre de la PAE)

2/ Précisions :

- pour les structures d'urgences, le décompte des effectifs présents et rémunérés devait être à priori réalisé sur la base de 39 heures de travail clinique posté
- pour déterminer le nombre d'ETP à pourvoir, la référence est le nombre d'ETP nécessaires pour le fonctionnement du service en fonction des organisations validées, en considérant les activités en temps continu et les autres activités – à défaut, il s'agit des postes médicaux autorisés à ce jour par l'ARS et l'établissement
- si possible, une valorisation attendue du temps médical réalisé par les praticiens intervenant dans les GCS

3/ Postes médicaux à pourvoir en ETP au 1/01/2021 à partir des départs prévisionnels en retraite et des départs connus à horizon 2021 (en tenant compte des droits à congés et CET) – à défaut, date de départ en retraite retenue à la limite d'âge des 67 ans (même méthode pour les prévisions de départs en 2023)



5209,64 ETP présents au 1^{er} janvier 2018

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

Ouest Occitanie Nombre d'ETP présents par GHT

	ETP présents au 1er janvier 2018
Haute-Garonne et Tarn Ouest	1 198,37
Hautes Pyrénées	303,05
Coeur d'Occitanie	261,02
Rouergue	245,30
Tarn et Garonne	186,20
Ouest Audois	185,60
Lot	179,70
Pyrénées ariégeoises	167,95
Gers	87,30

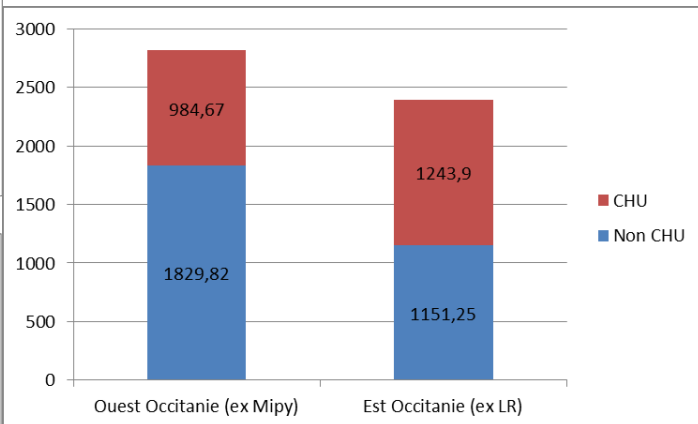
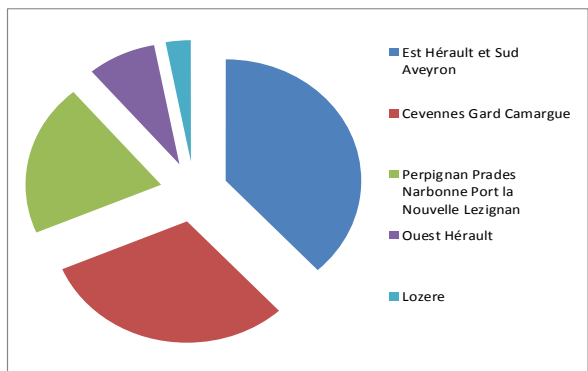
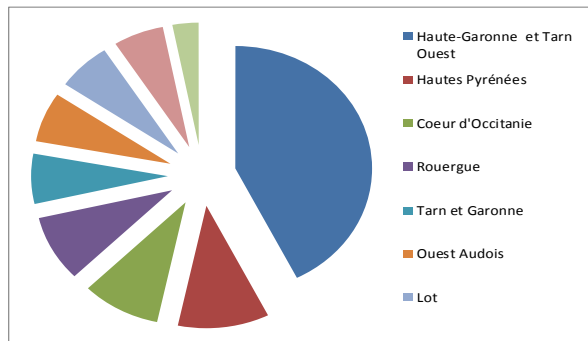
dont
CHU TOULOUSE 984,67

Est Occitanie Nombre d'ETP présents par GHT

	ETP présents au 1er janvier 2018
Est Hérault et Sud Aveyron	913,90
Cevennes Gard Camargue	727,97
Perpignan Prades Narbonne Port la Nouvelle Lezignan	485,58
Ouest Hérault	195,80
Lozere	71,90

dont
CHU MONTPELLIER 744,40
CHU NIMES 499,50

Total OCCITANIE 5 209,64



Plus de $\frac{3}{4}$ des présents sont regroupés dans 15 établissements

ETP présents et rémunérés en 2018 - PALMARES par établissement

CHU de Toulouse	1024,17
CHU Montpellier	744,4
CHU de Nîmes	499,5
centre hospitalier Perpignan	288,38
Centre hospitalier de Beziers	191,2
centre hospitalier de Carcassonne	164,1
centre hospitalier de Montauban	153,7
centre hospitalier Tarbes Vic Bigorre	153,55
centre hospitalier Castres Mazamet	143,12
Centre hospitalier de Narbonne	124,9
centre hospitalier de Cahors	121
centre hospitalier de Rodez	114,5
centre hospitalier des Vallées de L'Ariege	112,5
Centre hospitalier d'Albi	105,2
centre hospitalier Ales	101
Hopitaux du bassin de Thau	96,3
centre hospitalier d'Auch	80,2
Centre hospitalier G Marchant	80,1
Centre hospitalier de Bagnols sur Ceze	78,77
centre hospitalier de Lannemezan	69

- 3 CHU : 43,5% des effectifs
- 12 établissements
 - ont entre 100 et 300 ETP
 - 34% des effectifs
- 55 établissements
 - ont moins de 100 ETP
 - 22,5% des effectifs

12^{ème} CONGRÈS INTER RÉGIONAL

8 ET 9
NOV. 2018
PARC DES EXPOSITIONS
TARBES

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE - NOUVELLE-AQUITAINE

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

Une évolution de +6% en 8 ans pour ex MiPy

Evolution du nombre d'ETP présents par départements

	ETP présents au 1er janvier 2010	ETP présents au 1er janvier 2012	ETP présents au 1er janvier 2018	
ARIEGE	187,25	186,06	167,95	
AVEYRON	280,65	281,58	316	
HAUTE GARONNE	192,84	198,23	160,2	
GERS	133,48	126,7	87,3	
LOT	137,98	139,94	179,7	
HAUTES PYRENEES	280,17	283,36	303,05	
TARN	253	261,91	312,22	
TARN ET GARONNE	174,03	169,4	186,2	
TOTAL	1639,4	1647,18	1712,62	+ 4,46%
CHU TOULOUSE	896,25	898,9	984,672	+ 9,87 %
Total Midi Pyrénées	2535,65	2546,08	2697,292	+6,39 %



- Taux de vacance : 8,6%
- Besoins de renouvellement de 25% des effectifs dans les 5 prochaines années

	ETP vacants 2012	ETP vacants 2014	ETP vacants 2018	Départs à 3 ans 2021	Départs à 5 ans 2023
ex Midi Pyrénées	263	218	254,08	459,05	433,1
ex Midi Pyrénées - hors CHU - 40 établissements	249	210	227,88	389,65	342,6
ex Languedoc Roussillon			193,02	362,85	437,75
ex Languedoc Roussillon - hors CHU - 25 établissements			172,42	326,75	385,55
TOTAL OCCITANIE			447,1	821,9	870,85
TOTAL OCCITANIE - hors CHU			400,3	716,4	728,15

- 8,6% de taux de vacance global : 13,4% hors CHU et CHU 2%
- Un besoin global à 5 ans (postes vacants + départs à la retraite) : 1 317,95 ETP soit 25% des présents...



ETP à pourvoir en 2018 - PALMARES par établissements - hors CHU

centre hospitalier Castres Mazamet	36,78
centre hospitalier de Rodez	31,5
centre hospitalier Perpignan	29,37
Centre hospitalier de Beziers	28,8
Hopitaux du bassin de Thau	24,7
centre hospitalier d'Auch	23,8
centre hospitalier de Carcassonne	23,3
Centre hospitalier St Gaudens	14,7
Centre hospitalier de Narbonne	14,5
centre hospitalier Tarbes Vic Bigorre	14,35
centre hospitalier Ariège Couzeran	14,1
centre hospitalier de Millau	14
centre hospitalier des Vallées de L'Ariège	13,8
Centre hospitalier de Bagnols sur Ceze	13,55
centre hospitalie Thuir	12,1
Centre hospitalier d Albi	10,5

Postes vacants 2018 : Palmarès par Etablissement en volume et en %

ETP à pourvoir en 2018 - PALMARES par établissements - hors CHU Ration ETP vacants/ ETP Présents

centre hospitalier de Negrepelisse	110,53%
centre hospitalier des Deux Rives	78,57%
centre hospitalier de Caussade	73,33%
centre hospitalier de Limoux	57,50%
centre hospitalier de Graulhet	43,75%
centre hospitalier de Bedarieux	38,46%
centre hospitalier de Prades	34,29%
centre hospitalier de Millau	31,67%
centre hospitalier d'Auch	29,68%
centre hospitalier de Rodez	27,51%
centre hospitalier Ariège Couzeran	27,33%
centre hospitalier St Alban sur Limagnole	27,17%
Hopitaux du bassin de Thau	25,65%
centre hospitalier de Pont St Esprit	25,42%
centre hospitalier de Port la Nouvelle	25,00%
Centre hospitalier St Gaudens	22,79%

Postes vacants 2023 : palmarès par Etablissement en volume et en %

ETP à pourvoir en 2023 - PALMARES par établissements - hors CHU

centre hospitalier Perpignan	76,8
centre hospitalier de Rodez	52,9
centre hospitalier Castres Mazamet	51,5
centre hospitalier d'Auch	49,7
Centre hospitalier de Beziers	48,3
Hopitaux du bassin de Thau	35,2
centre hospitalier Thuir	35,1
centre hospitalier des Vallées de L'Ariege	35
centre hospitalier de Carcassonne	34,2
centre hospitalier Mende	29,5
Centre hospitalier d Albi	28
Centre hospitalier G Marchant	26
Centre hospitalier de Bagnols sur Ceze	23,15
centre hospitalier Ales	23,1
centre hospitalier Tarbes Vic Bigorre	22,9
Centre hospitalier de Narbonne	22,2
centre hospitalier de Villefranche de Rouergue	16,8
centre hospitalier Ariège Couzeran	16,1
centre hospitalier de Millau	15,2
Centre hospitalier St Gaudens	14,3
centre hospitalier de Lavaur	13,4
centre hospitalier de Lourdes	12,9
centre hospitalier Uzes	10,9
centre hospitalier de Limoux	10,7

ETP à pourvoir en 2023- PALMARES par établissements - hors CHU Ration ETP vacants/ ETP Présents

centre hospitalier de Caussade	140,00%
centre hospitalier de Negrepelisse	136,84%
centre hospitalier de Limoux	133,75%
centre hospitalier de Prades	117,14%
centre hospitalier des Deux Rives	103,57%
centre hospitalier de Pont St Esprit	103,39%
Centre hospitalier Maurice Fenaille	100,00%
hopital intercommunal du Vallon	100,00%
Centre hospitalier de Pezenas	100,00%
centre hospitalier de Lunel	100,00%
hopital St Chely d'Apcher	100,00%
centre hospitalier de Port la Nouvelle	87,50%
Hopital Fleurance	80,95%
centre hospitalier de Ponteils	73,17%
centre hospitalier Espalion	66,67%
centre hospitalier d'Auch	61,97%



12^{ème} CONGRÈS INTER RÉGIONAL

8 ET 9
NOV. 2018
PARC DES EXPOSITIONS
TARBES

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE - NOUVELLE-AQUITAINE

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

Par spécialités Les présents 2018

Nombre d'ETP présents et rémunérés - PALMARES par spécialités - 2018

Urgence SAMU SMUR	526
Anesthésie - Réanimation	421
Psychiatrie adulte	351
Gynécologie Obstétrique	295
Pharmacie	297
Pédiatrie	227
Gériatrie	205
Biologie médicale	197
Médecine générale	185
Radiologie	174
Cardiologie	156
Neurologie	130
Chirurgie générale	127
Chirurgie orthopédique	108
Gastro entérologie	99
Réanimation médicale	91
Pneumologie	91
Médecine interne	86
Pédopsychiatrie	80
Néphrologie	68
Cancérologie	51
Chirurgie urologique	50



12^{ème} CONGRÈS INTER RÉGIONAL

8 ET 9
NOV. 2018
PARC DES EXPOSITIONS
TARBES

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE - NOUVELLE-AQUITAINE

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

Postes vacants 2018 Palmarès par spécialité en volume et en %

Nombre d'ETP à pourvoir PALMARES par spécialités - 2018

Urgence SAMU SMUR	103,4
Anesthésie	75,3
Psychiatrie adulte	35,5
Radiologie	27,3
Gériatrie	19,7
Psychiatrie enfant	18,2
Pneumologie	18,0
Médecine générale	17,0
Cardiologie	16,7
Réanimation polyvalente	14,9
Pédiatrie	13,8
Gynécologie Obstétrique	11,4
Chirurgie orthopédique	8,6
Gastro entérologie	7,3
Neurologie	6,7
Médecine interne	6,2

postes vacants 2018 / ETP présents 2018

PEDOPSYCHIATRIE	23%
PNEUMOLOGIE	20%
URGENCES-SAMU-SMUR	20%
ANESTHESIE-REANIMATION	18%
RADIOLOGIE	16%
REANIMATION MEDICALE	16%
CARDIOLOGIE	11%
CANCEROLOGIE	10%
GERIATRIE	10%
PSYCHIATRIE ADULTE	10%
NEPHROLOGIE	9%
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE	8%
GASTRO ENTEROLOGIE	7%
MEDECINE GENERALE	7%
MEDECINE INTERNE	7%



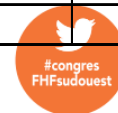
Nombre d'ETP à pourvoir - PALMARES par spécialités - 2023

Urgence SAMU SMUR	136,2
Anesthésie	134,0
Psychiatrie adulte	84,5
Gériatrie	57,7
Médecine générale	52,3
Radiologie	49,0
Cardiologie	39,7
Gynécologie Obstétrique	33,1
Psychiatrie enfant	33,1
Pédiatrie	28,1
Pneumologie	24,7
Biologie médicale	22,2
Réanimation polyvalente	20,9
Chirurgie orthopédique	20,0
Neurologie	19,1
Chirurgie générale	18,0
Gastro entérologie	17,6
Pharmacie	17,2
Médecine interne	12,4
Cancérologie	8,0
Néphrologie	7,7
Chirurgie urologie	6,6

Postes vacants 2023 : palmarès par Spécialités en volume et en %

taux de renouvellement	
ANESTHESIE-REANIMATION	32%
PEDOPSYCHIATRIE	41%
GERIATRIE	28%
RADIOLOGIE	28%
PNEUMOLOGIE	27%
URGENCES-SAMU-SMUR	26%
CARDIOLOGIE	25%
PSYCHIATRIE ADULTE	24%
MEDECINE GENERALE	23%
REANIMATION MEDICALE	23%
BIOLOGIE	20%
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE	18%
GASTRO ENTEROLOGIE	18%
MEDECINE NUCLEAIRE	18%
CANCEROLOGIE	16%

NB : taux de renouvellement : besoin en 2023
par rapport aux ETP présents en 2018



Focus à partir des fins de cursus d'internat pour la subdivision de Toulouse

- **Subdivision d'internat de Toulouse** : Extraction de l'enquête régionale Occitanie sur les données des 9 GHT de la région ouest Occitanie correspondant : GHT Haute-Garonne et Tarn Ouest, Hautes-Pyrénées, cœur d'Occitanie, Lot, Gers, Rouergue, Pyrénées Ariégeoises et Ouest Audois
- **La prise en compte des fins d'internat sur la période étudiée**
 - en fonction de la durée des maquettes actuelles de DES et de DESC (3, 4 ou 5 ans)
 - des données croisées entre les facultés de Purpan et de Rangueil (services de la scolarité du 3^{ème} cycle) et la DAM (secteur des praticiens en formation)
- **Une prise en compte -par convention- de deux années de post-internat** (cléricat, assistantat au autres statuts)
- Marc REYNIER et Jacques DELMAS
Direction des affaires médicales; Direction des coopérations hospitalières
CHU de TOULOUSE

Un nouvel indicateur : la part des sortants, requis par le secteur public

- Pour chaque spécialité
 - Mesure des besoins 2023 (vacants 2018 + départs)
 - Mesure des sortants sur la période : fins de cursus
 - Ecart en ETP : sortants – besoins
 - Proportion des sortants requis par les hôpitaux publics : besoins 2023 / sortants 2023
- 2 exemples
 - 10 postes vacants en 2018
 - 5 départs d'ici 2023 (besoin =15)
 - 20 ETP sortants sur la période
 - Écart positif de 5 ETP
 - Taux requis pour le public : 75%
 - La formation couvre les besoins
- 25 postes vacants en 2018
 - 15 départs d'ici 2023 (besoin = 40)
 - 20 ETP sortants sur la période
 - Ecart négatif de 20 ETP
 - Taux requis pour le public : 200 %
 - La formation est 2 fois trop faible pour les seuls besoins du public

Des taux de formés requis par le public qui varient selon les spécialités de 16% à 314%

	Besoins à 2023	Fins de cursus en 2023	Ecart en ETP	Part des fins de cursus "requis" par les hôpitaux
Pharmacie Hospitalière	9,40	57,00	47,60	16%
Biologie médicale	15,60	65,00	49,40	24%
Ophthalmologie	5,60	20,00	14,40	28%
Dermatologie	3,70	11,00	7,30	34%
Chirurgie urologie	2,80	7,00	4,20	40%
Néphrologie	6,40	16,00	9,60	40%
Pédiatrie	15,60	37,00	21,40	42%

	Besoins à 2023	Fins de cursus en 2023	Ecart en ETP	Part des fins de cursus "requis" par les hôpitaux
Rhumatologie	6,50	13,00	6,50	50%
Endocrinologie Diabétologie	6,70	13,00	6,30	52%
Psychiatrie adulte	39,80	74,00	34,20	54%



12^{ème} CONGRÈS INTER RÉGIONAL

8 ET 9
NOV. 2018
PARC DES EXPOSITIONS
TARBES

DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

OCCITANIE - NOUVELLE-AQUITAINE

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

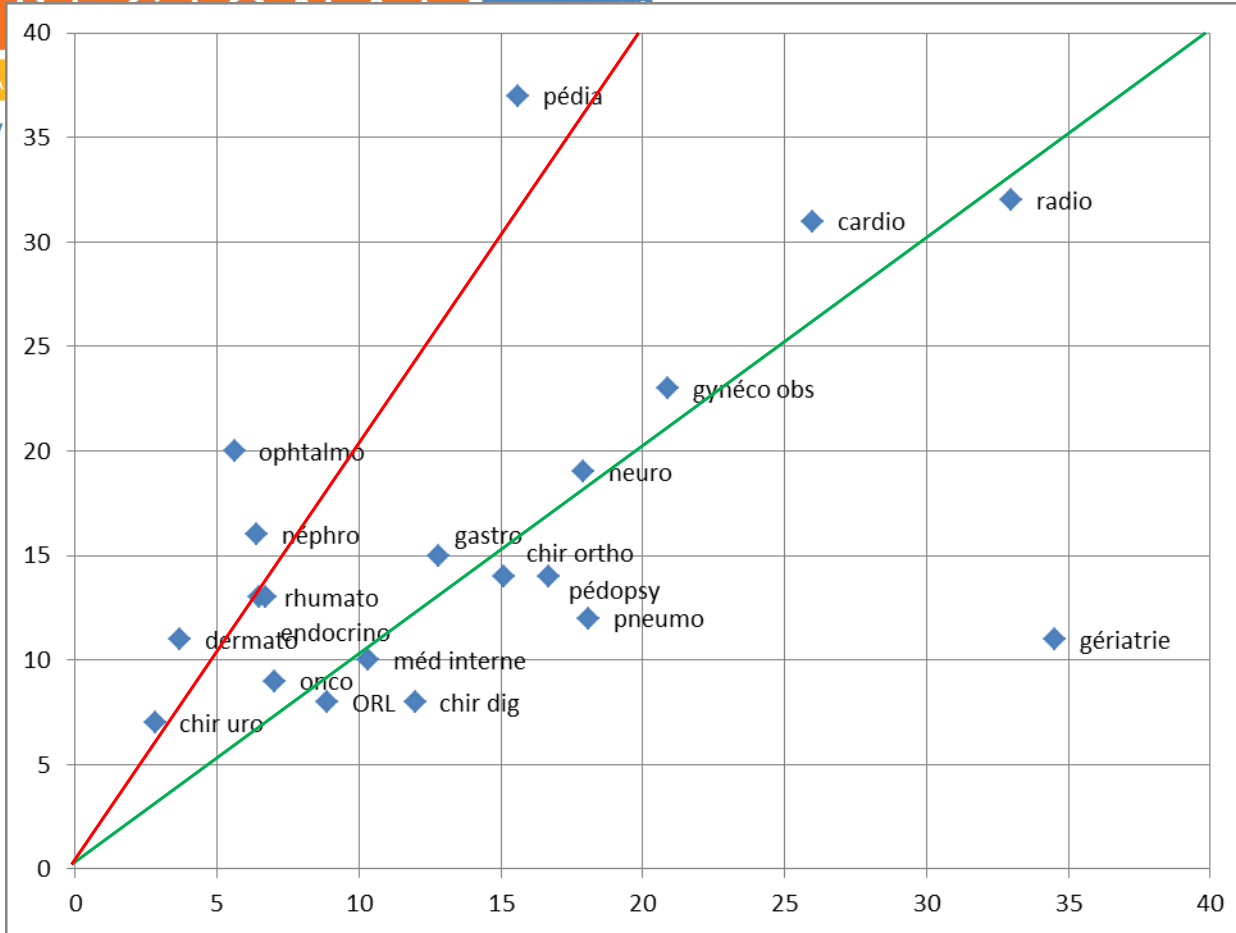
	Besoins à 2023	Fins de cursus en 2023	Ecart en ETP	Part des fins de cursus "recquis" par les hôpitaux
Cancérologie-Oncologie	7,00	9,00	2,00	78%
Cardiologie	26,00	31,00	5,00	84%
Hépatologie Gastro entérologie	12,80	15,00	2,20	85%
Gynécologie-Obstétrique	20,90	23,00	2,10	91%
Neurologie	17,90	19,00	1,10	94%

	Besoins à 2023	Fins de cursus en 2023	Ecart en ETP	Part des fins de cursus "recquis" par les hôpitaux
Médecine interne	10,30	10,00	-0,30	103%
Radiologie	33,00	32,00	-1,00	103%
Chirurgie orthopédique	15,10	14,00	-1,10	108%
ORL	8,85	8,00	-0,85	111%
Pédo Psychiatrie	16,70	14,00	-2,70	119%

	Besoins à 2023	Fins de cursus en 2023	Ecart en ETP	Part des fins de cursus "recquis" par les hôpitaux
Anesthésie Réanimation	96,00	69,00	-27,00	139%
Chirurgie générale, viscérale et digestive	12,00	8,00	-4,00	150%
Pneumologie	18,10	12,00	-6,10	151%
Médecine d'Urgences	97,10	45,00	-52,10	216%
Gériatrie	34,50	11,00	-23,50	314%



Nb ETP
Formés

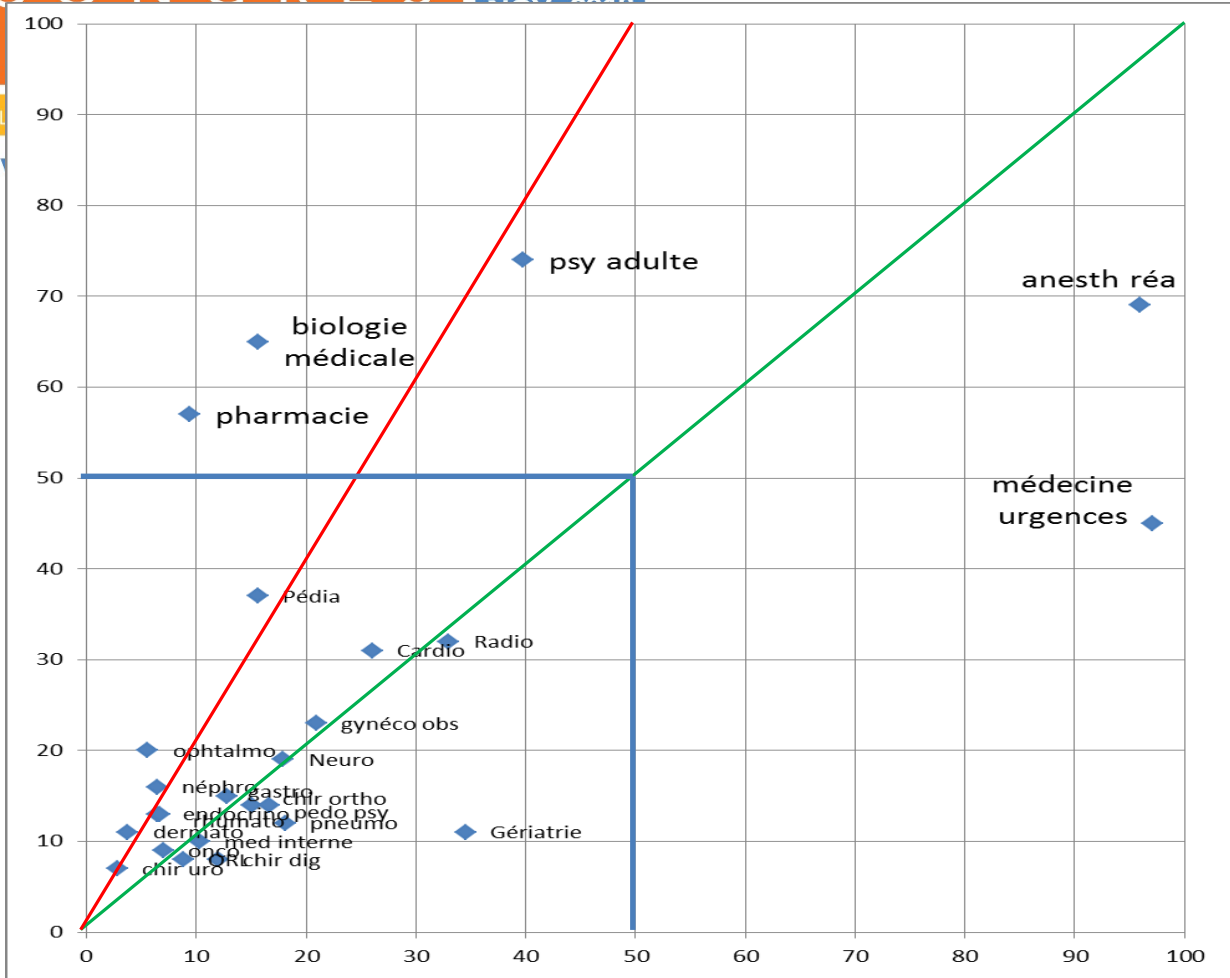


Formation égale
aux seuls
besoins des ETS
publics

Formation
double aux seuls
besoins du
public

Besoins ETP
CH publics

ETP Formés



Formation égale aux seuls besoins des ETS publics

Formation double aux seuls besoins du public

Besoins ETP CH publics



Suites à donner...

Informations www.congres-interregional-fhf.com/

1/ Un retour et une appropriation, par l'intermédiaire des doyens des facultés de médecine, aux coordonnateurs de DES

- ✓ une rencontre initiale avec les doyens des facultés (spécialités et territoires les plus fragiles; adéquation avec les quotas d'internes filiarisés, avec les postes d'ATP-ASP ...)
- ✓ un retour auprès de chaque coordonnateur universitaire (cf évolution des missions confiées aux coordonnateurs de DES, cf réponse toulousaine à l'AAP de l'ARS Occitanie sur la GPMC médicale)
- ✓ Vers des rencontres annuelles hospitalo-universitaires ?

2/ Une démarche similaire déclinée auprès du doyen de la faculté de Montpellier-Nîmes et de ses coordonnateurs de DES

- ✓ une démarche convenue avec la DAM du CHU de Montpellier (Mme Emmanuelle GARNIER)

3/ Un retour et une appropriation par l'ARS, par les autres tutelles

- ✓ un retour renouvelé auprès de l'ARS, comme lors des enquêtes précédentes : identification des territoires et des CH les plus fragiles, demandes de l'ARS auprès de l'ONDPS (...)
- ✓ une enquête régionale conjointement administrée par les DAM de CHU et de CH (DAM du CHU de Toulouse + DAM d'Albi en relais de Rodez, Mme Emmanuelle MICHAUD)

4/ Une appropriation par la FHF Nationale pour une déclinaison à d'autres régions ?

- ✓ Présentation auprès de la Commission permanente RH, Métiers, Management, Attractivité et QVT
- ✓ Pour améliorer la connaissance des besoins, et tenter d'influer...

5/ Etat des lieux exhaustif en intégrant les autres acteurs : fédérations (FHP, FEHAP), URPS, conseils de l'ordre...



Comment répondre aux besoins des populations des territoires face à la pénurie dans certaines spécialités?

- **Poursuivre le travail sur l'attractivité et les procédures de recrutements** : pour être le moins impactés possible...
- **Aborder la question d'organisation territoriale des offres** :
 - ✓ au niveau des GHT : organisations territoriales, autorisations de territoire, équipes territoriales
 - ✓ en lien avec le CHU : temps partagés, graduation des soins, maillage du territoire en ressources médicales
 - ✓ en lien avec les CPTS : soin primaire non programmé, participation au fonctionnement des hôpitaux de proximité
 - ✓ en lien avec les acteurs libéraux du territoire (versant coopérations)
 - ✓ en lien avec les ARS : planification des offres sur les territoires
- **Intégrer de nouveaux profils et métiers** :
 - ✓ place de la médecine polyvalente hospitalière dans les services de spécialité,
 - ✓ protocoles de coopération, infirmière de pratique avancée
- **Intégrer les outils permettant d'optimiser les temps médicaux** : technologies nouvelles (Télémédecine ...)

